

ÉNERGIES COMMUNES

N° **40**
> **SOMMAIRE**

P.2 EDITO

P.3 LE SDE 18 ET VOUS
LE CHIFFRE DU TRIMESTRE
LE SDE 18 EN IMAGES

P.4-5 LE SDE 18 PLACE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DES
TERRITOIRES EN INTÉGRANT LA
SEM ENER CENTRE-VAL DE LOIRE

P.6 MEHUN-SUR-YÈVRE : UN CHANTIER DE LONGUE
HALEINE POUR LA RENAISSANCE DU CŒUR DE VILLE

P.7 CDC CŒUR DE FRANCE : AMBITION 100% LED
POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUANTILLY : TRAVAUX D'EXTENSION SUR LA ZAC

P.8 JEAN-CLAUDE MORIN,
PRÉSIDENT DE L'ALEC18



**LE SDE 18 PLACE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DES
TERRITOIRES EN INTÉGRANT LA
SEM ENER CENTRE-VAL DE LOIRE**

édito

L'année 2020 s'annonce comme une année de transition. Tout d'abord, comme vous le lirez dans ce bulletin, c'est la transition énergétique qui est mise en avant dans nos démarches, avec notre adhésion à la SEM EneR Centre Val de Loire. Grâce à cette structure, le SDE 18 va pouvoir accompagner les collectivités dans leur souhait de développement des énergies renouvelables, et je sais que ces projets s'annoncent déjà nombreux. Nous participons ainsi, au niveau départemental, à une véritable révolution de la production de l'énergie, plus verte et plus locale.

2020 est également une année de transition, de par les élections municipales qui se profilent en mars, et qui devraient aboutir à la mise en place d'un nouveau Comité syndical courant mai. Comme vous le savez, nous devons effectivement attendre que les communes et les communautés aient désigné leurs délégués au sein du SDE 18 avant de pouvoir installer ce dernier. Tous les services resteront opérationnels durant cette période pour gérer vos travaux, maintenances, urgences éventuelles et seront à votre écoute.

Enfin, la transition se reflète également dans le domaine de l'éclairage public. En effet, depuis un arrêté contre les nuisances lumineuses du 27 décembre 2018, il est demandé aux communes de ne plus avoir d'éclairage type « boules » dès le 1^{er} janvier 2025. Les délais sont courts et les enjeux financiers importants pour certaines communes et intercommunalités. Aussi, j'ai proposé au dernier Comité syndical d'étendre le plan REVE à l'ensemble des programmes de remplacement de ce type d'éclairage, d'augmenter le montant des travaux éligibles par commune, et d'étendre la subvention à tous les matériels connexes (armoires de commande, enfouissement...). Je rappelle qu'au travers de ce plan REVE, la participation du SDE 18 sur ce type de travaux s'élève à 70%.

Beaucoup de bouleversements à venir donc, mais je peux vous assurer d'une continuité de l'accompagnement des communes et intercommunalités par le SDE 18, qui sera toujours à vos côtés dans vos projets liés à l'énergie et à la protection de la planète.

Bonne lecture de ce bulletin.



PHILIPPE MOISSON

Président du SDE 18

Maire de Saint-Loup-des-Chaumes

NOUVEAUX ARRIVANTS AU SEIN DU PERSONNEL DU SDE 18



Loïc GIRARD

Responsable
des Affaires Juridiques



Céline JUSTE

Responsable
de la Communication



Gatien SCHALLER

Technicien SIG

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DU CHER

Rue Maurice Roy
CS 600021 - 18021 Bourges cedex

Tél. : 02 48 50 85 40

E-mail : info@sde18.com

www.sde18.com

> LE SDE 18 ET VOUS

UNE NOUVELLE VERSION DE LATITUDE 18 EN 2020

Après plus de 10 ans au service des collectivités, le portail « Latitude18 » se refait une beauté en 2020. Cette évolution était nécessaire afin d'intégrer les mises à jour du cadastre 2019 et remédier à des contraintes techniques.

Pas d'inquiétude à avoir sur son utilisation, vous retrouverez les mêmes outils, il s'agit d'un changement dans la continuité avec des améliorations bien entendu notamment sur l'ergonomie !

Le SDE 18 vous accompagnera tout au long de cette modification. Le site sera indisponible pour des raisons techniques durant quelques jours lors de la période de Noël et début janvier.

Plus d'informations à venir.

Contact : sig@sde18.com



HALTE AU VANDALISME

Face aux actes de vandalisme répétés sur les installations d'éclairage public, le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher a constitué un groupe de travail d'élus ayant pour but de proposer des actions à mettre en œuvre.

L'une des actions qui en découle a été d'établir un article à destination des communes ou CDC à insérer dans les publications d'information à l'attention des habitants (bulletin municipal ou intercommunal, site internet...). Celui-ci a été transmis par mail aux mairies.

Si vous souhaitez recevoir ce texte pour le diffuser, le SDE 18 le tient à votre disposition.

Contact : c.juste@sde18.com

> LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

Le cap des 500 abonnés à E.car18 a été franchi en cette fin d'année avec l'adhésion d'un habitant de Foëcy. Le réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques continue son développement et a passé des accords d'itinérance pour ouvrir les bornes à d'autres opérateurs.



> LE SDE 18 EN IMAGES

SAINT-DOULCHARD :

De l'éclairage sur ZAC de Malitorne

Face à la vétusté des câbles souterrains et du matériel existant, la commune de Saint Doulchard et Bourges Plus ont fait appel au SDE 18 en tant que maître d'œuvre pour la rénovation de l'éclairage public qui a été remplacé par du matériel LED sur l'ensemble de la zone.



MOULINS-SUR-YÈVRE : Travaux d'éclairage public au hameau de Maubranche

Les travaux de restitution de l'éclairage public font suite à la dissimulation des réseaux le long de la RN151 qui s'est déroulée en 2016-2017. L'éclairage public, installé cet été, est 100% LED avec 26 ensembles constitués de mâts en fonte courbes.



GRACAY : Visite de la Maison des énergies à Graçay

Une délégation du SDE 18 a visité les locaux de la Maison des Énergies à Graçay en novembre 2019. Ce site s'inscrit dans une démarche de développement durable privilégiant la découverte des énergies renouvelables et le respect de l'environnement.

DOSSIER

LE SDE 18 PLACE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DES TERRITOIRES EN INTÉGRANT LA SEM ENER CENTRE-VAL DE LOIRE



Qu'est ce que la SEM ?

La SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE porte des projets d'énergies renouvelables au sens large :

- > Photovoltaïque en toiture et au sol
- > Grand éolien
- > Méthanisation
- > Hydroélectricité
- > Réflexion autour de l'hydrogène

Cette Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) propose, développe et investit dans des projets réellement bénéfiques pour le territoire.

Elle accompagne les syndicats d'énergie dans le conseil et l'assistance auprès des collectivités désireuses d'investir dans les énergies renouvelables afin d'accélérer la transition énergétique.

Les domaines d'intervention :



Photovoltaïque : EneR CENTRE-VAL DE LOIRE valorise les surfaces de toiture et de sol disponibles dans l'intérêt du territoire. En concertation avec les collectivités, elle développe en propre ou accompagne les projets existants. Par ailleurs, elle porte conseil aux élus locaux désireux d'investir sur leur patrimoine ;



Grand éolien : la SEM développe et investit dans des parcs éoliens. Le développement de cette énergie se fait en complète concertation avec les élus des territoires ;



Méthanisation : EneR CENTRE-VAL DE LOIRE agit en tant que facilitateur des projets agricoles ou collectifs ;



Hydroélectricité : identifie l'hydroélectricité comme une énergie renouvelable à redévelopper dans la région.

Quel accompagnement et quel apport pour les communes ?

La SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE apporte la compétence en matière de conseils et d'investissements sur des projets liés aux Energies Renouvelables (EnR). Elle accompagne les collectivités :

- > En développant en propre des projets EnR sur leur patrimoine et en totale concertation avec celles-ci ;
- > En leur apportant une expertise en cas de sollicitation par un développeur privé ;
- > En les conseillant et en les orientant vers le bon interlocuteur dans le cas des projets qui ne peuvent être portés par elle ;
- > En réalisant des prestations techniques dans le domaine des EnR et de la transition énergétique.

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE intervient de différentes manières :

- > **Développement en propre** : portage de projets d'énergies renouvelables en propre, de la prospection à la réalisation de l'installation en passant par l'obtention du permis de construire. Une fois le développement achevé, EneR CENTRE-VAL DE LOIRE assure la construction et l'exploitation de l'installation ;
- > **Co-développement** : apport d'une expertise technique et d'un réseau institutionnel pour l'émergence des projets d'énergies renouvelables. Le co-développement peut se faire en partenariat avec les collectivités ou avec des opérateurs privés ayant des projets en cours sur le territoire ;
- > **Accompagnement** : prestations diverses pour accompagner les collectivités dans le déploiement des énergies renouvelables sur leur territoire (assistance à maîtrise d'ouvrage, diagnostic territorial, conseil technique, etc.).

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE investit de manière majoritaire ou minoritaire dans ces projets et apporte son savoir-faire aux syndicats de la Région et à leurs adhérents.

Dans le cadre de projet EnR porté par un privé, le réflexe est de contacter le SDE 18 pour un accompagnement avec la SEM.

Des exemples de réalisations sur d'autres territoires en cours d'exploitation ou en développement :

- > **Toitures de collectivités ou de sites industriels** : environ 700 kWc en exploitation représentant l'équivalent de la consommation annuelle de 160 foyers.
- > **Barrage de Descartes** : EneR CENTRE-VAL DE LOIRE développe le rééquipement du barrage par une turbine de 1 MW compatible avec le transit des poissons. Cette installation produira à terme l'équivalent de la consommation annuelle de 1200 foyers tout en respectant la continuité écologique.
- > **Centrale photovoltaïque au sol** : EneR CENTRE-VAL DE LOIRE développe l'équivalent de 20 MWc de projet au sol, représentant la consommation de 4600 foyers. Les centrales photovoltaïques seront mises en service à horizon 2022.

Adhésion du SDE 18 à la EneR CENTRE-VAL DE LOIRE :



C'est lors du congrès de la FNCCR à Nice, qui s'est tenu du 1^{er} octobre au 3 octobre 2019, que le SDE 18 a officialisé son entrée dans la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE.

Le Président a signé les statuts de la SEM au côté de ses collègues d'Indre-et-Loire, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher. Le département du Loiret était également présent afin de confirmer les partenariats engagés avec la SEM.

VOTRE CONTACT POUR VOS PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : SDE 18

Mail : info@sde18.com • Tél. : 02 48 50 85 40

MEHUN-SUR-YÈVRE : UN CHANTIER DE LONGUE HALEINE POUR LA RENAISSANCE DU CŒUR DE VILLE



Ce chantier de revitalisation du centre-ville se déroule en quatre phases sur trois ans. Le chantier a débuté en 2017 et devrait s'achever courant 2020.

Les deux premières phases ont consisté à enfouir les réseaux secs et rénover l'éclairage public. Elles concernaient principalement la Place du 14 juillet et la rue Jeanne d'Arc. Les troisième et quatrième tranches ont pour objectif la mise en lumière des monuments historiques classés (Horloge, Collégiale, Château, Tourelle rue Agnès Sorel, et la Statue Jeanne d'Arc) et de certaines enseignes. Sont également programmées la dissimulation des réseaux et la rénovation de l'éclairage public rue A. Guignard et rue E. Zola.

Les lanternes type « boule » et d'anciennes 4 faces ont été principalement remplacées par des ensembles de style avec un mât en fonte et des lanternes plus contemporaines. La puissance de chaque lanterne a été calculée en fonction du lieu d'implantation. Ce projet va permettre de rénover totalement l'éclairage public du centre-ville de Mehun-sur-Yèvre avec plus de 250 points lumineux LED.

Les travaux représentent un investissement global de 1 200 000€ TTC pour l'ensemble des tranches dont 350 000€ financés par le SDE 18.



CAP SUR LES TERRITOIRES

CDC COEUR DE FRANCE : AMBITION 100% LED POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes Cœur de France s'est donnée pour objectif la rénovation de son parc d'éclairage public vétuste par du 100% LED. Une première tranche de travaux a été réalisée en 2018 par le SDE 18 et a été financée par le programme national dans le cadre des TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte). Les communes de La Celle, Charenton, Bessais Le Fromental, Bruère Allichamps, Coust, Drevant, Meillant, Orval, Saint Amand Montrond et Saint Pierre les Etieux ont bénéficié de ces travaux en 2018.

Une nouvelle tranche de travaux de remplacement est en cours. Ces travaux permettront de poursuivre l'effort pour remplacer tous les points vétustes par des LEDs. La mise en place des LEDs présente de nombreux avantages. Outre la réalisation d'économies d'énergies et donc une baisse de la consommation, ces systèmes d'éclairages permettent une uniformité d'éclairage, un meilleur rendu des couleurs, une maintenance moindre, ainsi que des possibilités de variation de la puissance lumineuse.



Mise en place de LEDs à Drevant

QUANTILLY : TRAVAUX D'EXTENSION SUR LA ZAC



Le SDE 18 a accompagné la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry dans l'extension de sa zone d'activité du Bois Blanc à cheval sur Saint-Martin-d'Auxigny et Quantilly. L'enfouissement a été réalisé avec pour objectif l'alimentation de 17 parcelles.

L'éclairage de la zone a également fait l'objet d'une intervention du SDE 18 avec l'installation de 17 ensembles d'éclairage public (9 double feux et 8 simple feu) avec une possibilité de variation ou d'extinction.

Les travaux d'enfouissement ont un coût total de 209 653,40 € TTC dont 77 292,76 € à la charge du SDE.

Concernant l'éclairage public, l'investissement total a été de 60 511,16 € TTC donc 25 702,27 par le SDE 18.

Jean-Claude MORIN, Président de l'ALEC18

POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'ALEC18 ?

L'ALEC 18 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher) est une association créée en 2014 avec pour objectif le portage de l'Espace Info Énergie. Elle bénéficie du soutien de l'ADEME, de la Région Centre-Val de Loire, de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus et du SDE 18. Elle a pour mission le conseil auprès des particuliers sur la thématique des économies d'énergies avec un rayonnement départemental. Ses bureaux sont situés au sein de l'hôtel d'entreprises à Lahitolle et des permanences sont effectuées par les conseillers Info Énergie sur rendez-vous dans tout le département (Vierzon, Saint Amand Montrond, Saint Martin d'Auxigny, les Aix d'Angillon, la Guerche sur l'Aubois, Chateaufumeillant, le Chatelet, Lignièrès, Boulleret).



QUELLES SONT LES MISSIONS ET LES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS PAR ALEC18 ?

Le cœur de métier de l'ALEC18 est d'apporter un conseil neutre, indépendant et gratuit technique et/ou financier aux particuliers du département. Les 3 conseillers accompagnent les habitants afin de les renseigner sur les solutions possibles d'économies d'énergie notamment dans leur logement : isolation, changement de chauffage, ventilation... L'ALEC 18 apporte des informations sur les aides financières et les solutions de financement pour gagner en efficacité énergétique mais également des conseils au niveau des

choix techniques de matériaux par exemple. La structure mène régulièrement des actions de sensibilisation auprès des particuliers avec les balades thermographiques, l'accompagnement des copropriétés, des visites sociotechniques... Depuis 2016, l'ALEC est partenaire de la plateforme locale de rénovation énergétique de Bourges Plus qui a pour rôle d'encourager la rénovation énergétique globale et performantes des logements.

QUELS SONT LES OBJECTIFS À VENIR DE L'ALEC 18 ?

Une réflexion stratégique a été menée ces derniers mois afin de faire évoluer les missions de l'association lors des années 2020-2021. Au-delà de la poursuite des actions notamment vers les particuliers, il a été proposé de développer l'offre d'intervention de l'ALEC 18 vers les entreprises en coordination avec les acteurs déjà en place. Le but est d'élargir les missions de ALEC 18 en ayant une réflexion globale sur les offres de services et d'inclure la thématique « climat » dans les missions de l'association.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE PARTENARIAT AVEC LE SDE 18 ?

Le SDE 18 fait partie des membres fondateurs de l'ALEC18 depuis sa création et participe à son fonctionnement à travers une subvention annuelle. La présence de Jean-Pierre DELOINCE, Vice-président du SDE 18, au sein de l'ALEC permet une communication régulière. Le syndicat a d'ailleurs participé au comité de pilotage de préfiguration de la nouvelle ALEC 18 qui a défini les objectifs des années à venir. Le SDE 18 est le référent des collectivités locales en matière d'énergie, il accompagne les communes tandis que l'ALEC 18 accompagne les particuliers et habitants du Cher. Ils ont un objectif commun : la réalisation d'économies d'énergies sur notre territoire.

COORDONNÉES

ALEC18
Hôtel d'entreprises îlot 6
8 rue Emile Hilaire Amagat
18000 BOURGES
02 46 08 11 02
cher@infoenergie-centre.org



www.sde18.com
Connectez-vous à l'aide
de votre identifiant.

IDENTIFIANT ÉGARÉ ?
CONTACTEZ-NOUS